

COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE DIRECTION du 21 février 2011

Le 21 février 2011, le conseil de direction de l'IUT s'est réuni à 14h15, salle du conseil, site de Joffre, sur convocation de M. CITEAU, directeur et sous sa présidence.

Etaient présents :

Mmes CORTHER, DURAND, L'ANTON, PEREZ
MM. ATTIOGBE, BARBU, BASTIANELLI, CITEAU, GARNIER, GUERIN, LE LOC'H,
MARCHAND, MARQUET, MILLET, RAFII, SARDA.

Etait excusée : Mme SALLE

Etait invité : M. DUBAS

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du compte rendu du 10/01/2011
2. Prise en compte de l'assiduité des étudiants et son impact sur la validation des semestres
3. Paiement des heures complémentaires et position de la présidence HTP=HTD
4. Etat des projets IRT et Quartier de la Création, incidences sur l'IUT de Nantes
5. Bilan des salons et de la journée « Portes Ouvertes »
6. Bilan du Tour de France ADIUT/UNPIUT, réunion de Rennes du 04/02/2011
7. Compte de résultat provisoire 2010
8. Outils d'information de l'IUT
9. Questions diverses

1. Approbation du compte-rendu du 10 janvier 2011

Le compte rendu du conseil de direction du 10 janvier 2011 est approuvé à l'unanimité moins 1 abstention.

2. Prise en compte de l'assiduité des étudiants et son impact sur la validation des semestres

J-P. CITEAU souhaite qu'un texte commun soit adopté sur ce sujet, par le biais d'une modification du règlement intérieur de l'IUT. Pour ce faire, il cite l'article 20 du règlement intérieur de l'IUT de Saint Nazaire qui précise notamment qu'au-delà de 6 absences injustifiées au cours d'un semestre, la moyenne de l'étudiant n'est pas calculée.

Pour D. MARQUET, le non calcul de la moyenne entraîne, de fait, l'impossibilité de redoubler. Il semble difficile d'appliquer ce type de règle qui aurait vocation à ne pas être appliquée. Au contraire, J-P. GUERIN estime que, dans ce cas, le calcul de la moyenne est laissé à l'appréciation du jury.

C. ATTIOGBE souhaite quant à lui qu'une règle soit adoptée en précisant que même si la moyenne n'était pas calculée dans un premier temps, elle pourrait l'être au semestre suivant.

Pour N. BARBU, cela permettrait, dans les cas les plus litigieux, de s'appuyer sur le règlement intérieur si nécessaire ; ce qui n'empêche pas de conserver sa capacité de jugement en fonction des cas.

Pour I. CORTIER, les absences injustifiées d'étudiants remettent aussi en cause l'image de l'IUT auprès des entreprises partenaires et des vacataires professionnels.

Avant toute prise de décision, E. MARCHAND considère qu'il faudrait comptabiliser le nombre d'absences par département ainsi que le volume horaire impacté. J. GARNIER ajoute qu'il faudra définir l'unité concernée (6 heures TD, 6 demi-journées, ...).

Pour conclure, J-P. CITEAU propose de joindre le règlement intérieur de l'IUT de Saint Nazaire au présent compte rendu et d'arrêter une position définitive lors du prochain conseil de direction.

3. Paiement des heures complémentaires et position de la présidence HTP=HTD

V. CLAUDEL rappelle que les premières heures complémentaires des enseignants titulaires seront mises en paiement fin avril.

J-P. CITEAU ajoute également que la compensation financière du système « HTP=HTD » pour 2009/2010 n'a toujours pas été versée par la DAF de l'Université de Nantes.

Par ailleurs, une réunion des 3 directeurs d'IUT, de l'EPUN, de l'UFR de Sciences et de l'IUFM s'est déroulée le 18 février dernier concernant la rémunération des heures complémentaires. A cette occasion, Y. LECOINTE a indiqué qu'une circulaire était en cours de préparation afin de préciser le taux de rémunération des TP hors statut et le mode de calcul retenu. On s'oriente vers un retour au système « TP = 2/3 de TD » pour les heures complémentaires des enseignants titulaires. Y. LECOINTE a rappelé les termes de son courrier du 7 mai 2010 qui soulignait que la mise en place d'« HTP=HTD » ne concernait que l'année 2009-2010 et ne préjugait en rien du mode de rémunération de l'année 2010-2011.

4. Etat des projets IRT et Quartier de la Création, incidences sur l'IUT de Nantes

Le projet « Institut de Recherche Technologique Jules Verne » vise à regrouper des industriels, des grandes écoles et l'Université de Nantes sur la thématique des processus de production d'ensembles composites, métalliques et hybrides, et ce sur le site de Bouguenais. Selon J-P. CITEAU, il a été émis l'hypothèse de transférer les départements SGM et GMP sur ce site, ce qui permettrait aux départements Informatique et GEA de s'installer à la Fleuriaye... Il dément tout déménagement de cet ordre, sachant qu'aucun débat n'a été organisé au préalable.

J-P. CITEAU indique que ce point sera mis à l'ordre du jour du prochain Conseil d'Administration. De même, le rapport qu'il a reçu à ce sujet sera transmis aux chefs de départements.

N. BARBU rajoute que cette hypothèse est inenvisageable, dans la mesure où elle remet en cause l'unité de l'IUT.

Si C. ATTIOGBE n'adhère pas non plus à cette idée, il souligne néanmoins la nécessité de participer aux projets de l'IRT.



UNIVERSITÉ DE NANTES

INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE
3 rue du Maréchal Joffre . BP 34103 . 44041 NANTES CEDEX 01
téléphone : 02 40 30 60 90 – télécopie : 02 40 30 60 01

Concernant la construction du Quartier de la Création sur l'Île de Nantes, J-P. CITEAU et le département GEII ont été contactés pour que des locaux et du matériel soient mis à disposition des étudiants de la licence professionnelle SYRDES. J-P. CITEAU a donné son accord en ce sens (sans envisager le déménagement de la formation sur l'Île de Nantes).

5. Bilan des salons et de la journée « Portes Ouvertes »

V. CLAUDEL fait un bilan rapide des salons et de la journée Portes Ouvertes :

- Sur les salons : un vrai succès rencontré par le stand de l'IUT, notamment à Formathèque. Un bémol néanmoins : très peu d'affluence au salon Studyrama. Il faudra sans doute revoir notre mode de participation pour l'année prochaine (lieu, taille du stand, moyens mobilisés).
- Sur la journée Portes Ouvertes : plus de 1600 lycéens et étudiants (plus les accompagnateurs) sont venus sur les sites de la Fleuriaye et de Joffre le 12 février. A la Fleuriaye, il faudra sans doute demander l'appui de personnels de l'IUT pour l'accueil. A Joffre, le succès rencontré par ces portes ouvertes nécessitera, pour l'édition prochaine, de réfléchir à une nouvelle organisation de l'accueil. Quant aux premiers bilans en provenance des départements, ils sont globalement positifs. Cependant, J-P. GUERIN a noté une diminution importante de l'affluence au département QLIO. Il souhaite donc diversifier la communication du département en réalisant des visites dans les lycées, en développant une communication plus spécifique, et en réorganisant l'accueil aux portes ouvertes afin de permettre aux lycéens de visiter plusieurs départements. Il s'interroge aussi sur la participation du département au dispositif « Fac à l'Essai ».

6. Bilan du Tour de France ADIUT/UNPIUT, réunion de Rennes du 04/02/2011

Une assemblée générale de l'ADIUT/UNPIUT doit avoir lieu le 25 mars prochain. A cette occasion, un projet plus précis sera arrêté (demande de mise en place d'une agence de labellisation et de répartition des moyens, ...). Le Conseil d'Administration de l'IUT pourra alors se prononcer sur l'adoption ou non de ce projet.

A ce propos, J-P. GUERIN précise qu'un débat a déjà eu lieu au sein du département QLIO. Une motion du conseil de département est présentée aux membres du conseil de direction. Elle exprime de nombreuses réserves sur le projet actuel de l'ADIUT/UNPIUT :

- Le diagnostic de l'état actuel des IUT est insuffisant,
- Pas de réel projet d'amélioration de la situation globale des IUT,
- Pas d'évolution proposée vers le niveau du grade licence,
- Un éclatement de la structure et du réseau IUT en nombre d'entités inégales (dans les Universités, dans les grands établissements, dans des IUT indépendants, des IUT labellisés....),
- Une proposition de labellisation des IUT avec aucune réponse sur les conséquences d'une perte de label,
- Un risque de menace du rôle d'ascenseur social des IUT.



UNIVERSITÉ DE NANTES

INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE
3 rue du Maréchal Joffre . BP 34103 . 44041 NANTES CEDEX 01
téléphone : 02 40 30 60 90 – télécopie : 02 40 30 60 01

Par ailleurs, cette motion demande la création d'un comité de travail interne à l'IUT et souhaite qu'une information soit faite auprès des personnels de l'IUT.

J-P. CITEAU comprend ces inquiétudes mais considère que le diagnostic est clairement établi depuis l'adoption de la loi LRU en 2007. Il ajoute que la promotion du grade de licence technologique fait parti des propositions de l'ADIUT. D'ailleurs, la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche a émis une nouvelle fois des souhaits en ce sens début 2011.

Pour N. BARBU, il n'existe pas de volonté réelle de l'ADIUT de défendre le grade de licence technologique. A. L'ANTON estime quant à elle que cette position n'a été abordée que sous l'angle financier lors de la réunion à Rennes.

Dans les autres départements :

GEII : pas de débat organisé pour le moment,

GTE : un débat aura lieu jeudi 24/02,

SGM : les informations ont été transmises mais D. MARQUET estime que le projet est trop flou en l'état,

Informatique : les informations ont été transmises également et une réunion aura bientôt lieu sur le sujet.

J-P. CITEAU clôt le débat en précisant qu'il reste favorable à l'organisation d'une assemblée générale des personnels une fois l'assemblée générale de l'ADIUT/UNPIUT passée afin d'informer et débattre dans un prochain conseil.

7. Compte de résultat provisoire 2010

J-R. DUBAS et A. SARDA commentent le compte de résultat provisoire de l'exercice 2010.

Les premières données liées à ce compte de résultat font apparaître un solde de l'ordre de 182 844,87 €. Néanmoins, ce chiffre reste à confirmer. Si c'est bien le cas, J-P. CITEAU indique qu'il demandera aux services de la présidence d'utiliser ces fonds pour financer les travaux de rénovation du site Joffre.

J-R. DUBAS ajoute que l'absence de visibilité liée aux dépenses de personnel au cours de l'exercice 2010 a incité à la prudence sur les dépenses de fonctionnement.

A une question de N. BARBU sur une éventuelle réévaluation du volume horaire des maquettes DUT, A. SARDA répond qu'il faut rester attentif aux difficultés d'autofinancement rencontrées par les licences professionnelles (diminution du nombre de contrats de professionnalisation).

8. Outils d'information de l'IUT

Dans un premier temps, V. CLAUDEL souhaite que les modifications à apporter sur les pages « formations » du site internet de l'IUT soient remontées par les départements pour le lundi 28 février au plus tard.

De même, un groupe de travail lié à l'évolution de la signalétique interne et externe du site de la Fleuriaye doit se mettre en place. Les personnels intéressés pour y participer peuvent se rapprocher de V. CLAUDEL.



UNIVERSITÉ DE NANTES

INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE
3 rue du Maréchal Joffre . BP 34103 . 44041 NANTES CEDEX 01
téléphone : 02 40 30 60 90 – télécopie : 02 40 30 60 01

Enfin, une charte d'utilisation des listes de diffusions globales est présentée aux membres du conseil. Il s'agit d'édicter un certain nombre de règles liées à l'envoi de mails sur les listes de diffusions « iut-global », « iut-joffre » et « iut-lf », notamment pour l'envoi de fichiers attachés. Cette charte permettra également de faciliter le travail des modérateurs qui pourront s'appuyer sur des règles plus précises en la matière. Le conseil émet un avis favorable à la mise en place de cette charte.

10. Questions diverses

a. Charte de partenariat pour la valorisation des filières technologiques

J-P. CITEAU informe les membres du conseil de la signature d'une charte de partenariat avec le Rectorat pour la valorisation de la nouvelle voie technologique STI2D (sciences et technologies de l'industrie et du développement durable) et STL (sciences et technologies de laboratoire). Il s'agit notamment de renforcer les actions d'information en direction des élèves de première et terminale relevant de ces formations afin de leur faciliter l'accès aux IUT et aux grandes écoles.

b. Travaux de rénovation du site Joffre

Concernant les travaux de rénovation du site Joffre, J-P. CITEAU a appuyé une demande du département Informatique adressée en ce sens aux services de la présidence. Le vice président au patrimoine de l'Université y a répondu favorablement en octroyant une aide de 25 000 € ... J-P. CITEAU a décliné l'offre. Il souhaite un véritable plan Marshall pour la rénovation du site dans les 2 ans à venir et la mise à disposition du solde de l'exercice 2010 pour commencer les travaux.

c. Fondation de l'Université

D'autre part, une fondation partenariale a été créée par l'Université afin de financer des projets de recherche et d'enseignement mais aussi dans le secteur de la vie étudiante, sociale et culturelle. J-P. CITEAU a rencontré ses membres le 14 février dernier ; ils sont intéressés par une collaboration avec l'IUT. Il reste à en définir les contours.

d. Calendrier 2011- 2012

P. ZERBONE, adjointe à la DEVU, demande la remontée des informations liées au calendrier 2011-2012 avant son adoption par le conseil d'administration de la composante.

Les dates suivantes sont validées par les membres du conseil de direction :

- Rentrée 2011-2012 : 05/09/11
- Vacances de la Toussaint : du 22/10/11 au 31/10/11 inclus
- Vacances de Noël : du 17/12/11 au 01/01/12
- Vacances d'Hiver : du 11/02/12 au 26/02/12
- Vacances de Printemps : du 07/04/12 au 23/04/12
- Jury S2,S4 : 05/07/12
- Fin des cours : 05/07/12

La séance est levée à 18h00.

Le prochain Conseil de Direction est fixé au 28 mars 2010, sur le site de Joffre à 14h15.



UNIVERSITÉ DE NANTES

INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE
3 rue du Maréchal Joffre . BP 34103 . 44041 NANTES CEDEX 01
téléphone : 02 40 30 60 90 – télécopie : 02 40 30 60 01